

# Rapport d'activité 2023

Créé dans le but de répondre aux défis environnementaux, Ecominéro s'engage à transformer les déchets du bâtiment en nouvelles ressources. Ce premier rapport d'activité met en lumière nos actions, les avancées de la filière et nos partenariats pour assurer une gestion efficace et durable des matériaux de construction.



# ÉDITO

## Transformons les défis en opportunités : notre première année d'action



› **Michel André,**  
Président d'Ecominéro,  
Directeur général CEMEX  
Matériaux Europe de l'Ouest  
et Président CEMEX France

“

En représentant aujourd'hui 90 % des volumes des produits et matériaux pour la filière minérale de la construction des bâtiments mis en marché en France et en collectant près de 5 millions de tonnes de déchets inertes du bâtiment en seulement 12 mois par nos 2 700 opérateurs de déchets affiliés, nous sommes fiers, avec l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'Ecominéro, du chemin parcouru depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023 pour développer l'économie circulaire du bâtiment.

Les jalons significatifs décrits dans ce rapport d'activité symbolisent non seulement notre engagement envers l'excellence, mais soulignent également la poursuite incessante de l'efficacité qui caractérise Ecominéro.

Le déploiement de la REP (responsabilité élargie du producteur) au cours de cette première année, conforme à nos prévisions, découle de l'expertise et de l'engagement quotidien de notre équipe, et du soutien continu de nos partenaires, clients et parties prenantes, ce qui renforce notre détermination à atteindre les objectifs fixés par la loi.

Nous vous remercions pour votre confiance, qui est une force motrice déterminante dans notre quête permanente de l'excellence et de l'exemplarité en matière de circularité.

Au-delà de nos engagements pour respecter le cahier des charges pour lequel nous avons été agréés par l'État, notre choix d'adopter le statut de société à mission nous engage formellement à déployer les

moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de mission que nous nous sommes fixés et qui découlent de notre raison d'être. Nous vous la partageons ici.

### « Avec l'ensemble de l'écosystème de la construction...

Ecominéro souhaite **UNIR** les acteurs de la filière construction dans une attitude proactive et volontariste afin d'accompagner le développement de l'économie circulaire.

### ... Au cœur des territoires...

Ecominéro impulse une dynamique collective pour **AGIR** avec et pour les acteurs des territoires et ainsi répondre aux objectifs ambitieux de la filière. C'est grâce à un réseau industriel et un maillage territorial uniques en France qu'Ecominéro offre les solutions d'économie circulaire les plus matures au service des entreprises et artisans du bâtiment.

### ... Révéler tout le potentiel de nos matériaux et œuvrer pour un cadre de vie plus durable »

Ecominéro est un acteur-clé de l'économie circulaire du secteur du bâtiment qui ambitionne de réduire les déchets du bâtiment, favoriser la réutilisation des matériaux de seconde vie et encourager l'utilisation de produits de construction éco-conçus. L'acte de **BÂTIR** doit s'adapter aux nécessaires transitions et Ecominéro accompagne les acteurs du bâtiment dans cette voie.

”

# Sommaire

<b>Les faits marquants 2023</b> .....	<b>p. 6</b>
<b>Une gestion transparente</b> .....	<b>p. 8</b>



<b>L'année 2023 d'Ecominéro en quelques chiffres</b> .....	<b>p. 12</b>
<b>La feuille de route d'Ecominéro pour 2024</b> .....	<b>p. 14</b>
<b>Les outils pour promouvoir, accompagner, engager</b> .....	<b>p. 16</b>
• Avec Ecominéro, la REP, c'est simple!	p. 16
• Le guide des consignes de tri	p. 16
• La cartographie en ligne : où trouver un point de reprise?	p. 17
• Les webinaires ciblés	p. 17
• La boîte à outils Ecominéro	p. 17
<b>L'économie circulaire au cœur des territoires</b> .....	<b>p. 18</b>
• Le « Tour de France » d'Ecominéro	p. 18
• Focus : l'action d'Ecominéro sur les territoires des DROM-COM	p. 20
• Focus : une dynamique de déploiement soutenue par les Responsables Régionaux	p. 22



<b>Une gouvernance représentative de la filière</b> .....	<b>p. 26</b>
• Créé par et pour les entreprises de la filière minérale	p. 26
• Les instances d'Ecominéro	p. 28
<b>Ecominéro, une société à mission</b> .....	<b>p. 32</b>
• Une nouvelle raison d'être pour affirmer notre singularité	p. 33
<b>Ecominéro, une équipe au service de la filière</b> .....	<b>p. 34</b>
• Impulser une vision commune	p. 35
<b>Collaborer pour soutenir les objectifs</b> .....	<b>p. 36</b>
• Fédérer autour de l'économie circulaire	p. 36
• Nos partenaires pour une offre complète	p. 37



<b>Inscrire le réemploi dans le bâtiment</b> .....	<b>p. 42</b>
<b>Des éco-contributions et des éco-modulations justes</b> .....	<b>p. 44</b>

<b>Le mot de la fin</b> .....	<b>p. 46</b>
-------------------------------	--------------

# Les faits marquants 2023

## Janvier

- › Démarrage de la REP PMCB



## Février

- › 1300 entreprises fabricants et distributeurs de matériaux de construction adhérentes à Ecominéro



## Mars

- › Lancement de la campagne de contractualisation auprès des opérateurs de gestion des déchets



## Mai

- › Déploiement du service de reprise
- › 1500 entreprises ont adhéré à Ecominéro et 800 points de reprise sont opérationnels

## Juin

- › Publication du 1<sup>er</sup> rapport de mission 2022-2023



## Juillet

- › Ouverture de la contractualisation avec les collectivités locales

## Septembre

- › Séminaire de reformulation de la raison d'être de la société à mission



## Octobre

- › Dépassement du million de tonnes de déchets inertes recyclés et valorisés par Ecominéro



**1 million de tonnes**

## Octobre

- › Présentation du plan d'actions DROM-COM

## Novembre

- › Annonce du plan d'actions en faveur du réemploi



## Novembre

- › Publication du guide des consignes de tri en collaboration avec la CAPEB et la FFB

## Décembre

- › 2,4 millions de tonnes de déchets inertes ont été recyclés et valorisés par Ecominéro

**2,4 millions de tonnes**



“ Grâce à l'implication des équipes Ecominéro, nous étions prêts pour le lancement au 1<sup>er</sup> mai 2023. Le système de déclaration mensuelle pour les producteurs comme pour les opérateurs de déchets a parfaitement fonctionné. Tout au long de cette année, nous avons amélioré le système pour sécuriser nos échanges avec les entreprises. ”



› Elias Rekeibi,  
Directeur des systèmes  
d'information d'Ecominéro

## Une gestion transparente

Pour collecter et recycler les produits et matériaux de construction en fin de vie, Ecominéro finance le traitement des déchets assuré par les opérateurs de déchets affiliés à son réseau.

### Les éco-contributions financent les points de collecte de déchets

Les éco-contributions, réglées par le producteur à Ecominéro lors de la mise sur le marché d'un produit, servent à financer **les points de collecte** affiliés au réseau Ecominéro **qui accueillent et traitent les déchets inertes issus du bâtiment.**

- Le béton et le granulat représentent plus de 85 % des volumes déclarés en 2023.
- Tous produits confondus, le barème moyen est de 0,64 €/tonne.

### Les soutiens aux opérateurs de déchets affiliés à Ecominéro

Le **barème proposé par Ecominéro** vise à rémunérer au plus juste les opérateurs de déchets en tenant compte de la dimension locale de la filière.

- En 2023, Ecominéro a financé les opérateurs de déchets de son réseau à hauteur de 10,7 millions d'euros.
- Cela représente 2,5 millions de tonnes de déchets valorisés et recyclés.

€ **10,7**  
millions d'euros  
financés par Ecominéro



 **2,5**  
millions de tonnes  
de déchets recyclés et valorisés



“ Cette première année a été très dynamique pour Ecominéro. Dès le démarrage en mai 2023, nos 800 premiers sites affiliés ont collecté et traité des déchets inertes. En 2023, 95 % des volumes ont été collectés et recyclés par des plateformes de recyclage affiliées au réseau Ecominéro. Les 5 % restants l'ont été par les déchetteries privées ou des distributeurs. ”



Stéphanie Rico,  
Secrétaire générale d'Ecominéro

### À savoir

Conformément à son cahier des charges, **Ecominéro a investi 2 % du montant des éco-contributions** perçues en actions de communication. L'enjeu pour Ecominéro est de faire œuvre de pédagogie sur cette nouvelle réglementation afin que chacun des acteurs de la filière se l'approprie au mieux.



# #AGIR

Avec ses actions, Ecominéro impulse une dynamique collective et accompagne l'ensemble des acteurs de l'écosystème du bâtiment pour répondre aux objectifs ambitieux de la filière.

# L'année 2023 d'Ecominéro en quelques chiffres

2023 marque l'année du lancement de la REP Bâtiment\* pour toute la filière et pour Ecominéro, en charge du déploiement opérationnel de cette obligation. Retour sur les chiffres-clés de cette première année.

Instaurée par la loi AGEC, la REP PMCB vise à **assurer une gestion efficace des déchets de construction** d'ici 2028, avec pour objectifs principaux d'atteindre un taux de recyclage ou de valorisation de 90% et de réemployer 5% des déchets, contre respectivement 76% et 1% à date.

Un an après le démarrage opérationnel de la REP PMCB, Ecominéro compte plus de 2 700 adhérents pour les PMCB de catégorie 1 (matériaux minéraux) et plus de 3 200 points de collecte des déchets inertes issus de ces produits en fin de vie.



## Le plus Ecominéro

Pour la mise en œuvre des points de maillage sur le territoire, Ecominéro a organisé plus d'une quarantaine de réunions de concertation locale.

L'éco-organisme représente ainsi près de 90% des volumes des produits et matériaux inertes pour la construction des bâtiments mis sur le marché en France et a recyclé et valorisé près de 5 millions de tonnes de déchets inertes (2,4 millions sur les

8 derniers mois de 2023 et 2,5 millions sur les 4 premiers mois de 2024). Ces 5 millions de tonnes proviennent de plus de 25 000 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire.



Nous sommes ravis d'avoir choisi Ecominéro pour nous accompagner. Leur expertise dans notre secteur a mis en avant notre activité et leur support réactif a facilité toutes nos démarches.



Anthony Delrieu,  
Chef de site de STGC Toulouse  
(plateforme de recyclage)

\* La responsabilité élargie du producteur sur les produits et matériaux de construction pour le bâtiment est communément appelée REP Bâtiment.










**5 millions** de tonnes de déchets inertes recyclés et valorisés sur les 8 derniers mois de 2023 et les 5 premiers mois de 2024 proviennent de



**25 000 chantiers**

**3 200**  **points de collecte** à juin 2024

### DROM COM

-  Guadeloupe
-  Guyane
-  Martinique
-  La Réunion
-  Mayotte
-  Saint-Martin
-  Saint-Pierre-et-Miquelon



Où déposer mes déchets ?

## La feuille de route d'Ecominéro pour 2024

Après un bilan prometteur à l'issue de cette première année de la REP Bâtiment, Ecominéro fixe le cap pour 2024. Des objectifs visant à soutenir la dynamique de déploiement de la REP au sein des territoires.

Un des défis de cette année 2024 est de **poursuivre le développement du réseau de points de reprise Ecominéro**. L'objectif est, à terme, que le détenteur de déchets dispose d'un point de reprise à 10 km de son chantier en zone urbaine (soit 80 % du territoire) et 20 km en zone non urbaine. Pour l'atteindre, l'éco-organisme s'appuie sur ses Responsables Régionaux Ecominéro afin de poursuivre sa dynamique de contractualisation avec les opérateurs de déchets en vue d'atteindre 5 500 points de reprise à la fin de l'année, dont 3 500 déchetteries publiques.

Le développement de ce maillage doit permettre d'atteindre notamment l'objectif de collecter 8,9 millions de tonnes de déchets inertes fin 2024. En parallèle, Ecominéro déploie son plan d'actions visant à **développer le réemploi et la réutilisation des produits et matériaux de construction** en accompagnant l'ensemble de la chaîne de valeur. Après avoir présenté son plan d'actions en faveur du réemploi à l'automne 2023, Ecominéro a lancé, dès février 2024, 4 appels à projets pour soutenir techniquement et financièrement les actions de réemploi et de réutilisation des produits et matériaux du bâtiment. Environ 90 chantiers et acteurs du réemploi seront accompagnés en 2024.

“

Ecominéro propose depuis mai 2023 une filière de recyclage et de valorisation des déchets inertes du bâtiment sur tout le territoire français, avec pour objectif d'offrir des solutions de proximité pour la reprise de ces déchets. Aujourd'hui, ce sont 5 millions de tonnes de déchets qui ont été valorisés et recyclés. Grâce à ce travail de collecte des déchets inertes, nous œuvrons au quotidien pour réduire l'empreinte carbone du secteur du bâtiment, au travers de solutions de recyclage locales. Un travail qui permet également de préserver les ressources naturelles, tout en offrant des solutions simples, efficaces et responsables aux professionnels du bâtiment.”

› François Demeure Dit Latte,  
Directeur général d'Ecominéro



## Objectifs 2024

**8,9 millions**  
de tonnes de déchets inertes collectés et recyclés



**90**  
chantiers expérimentaux et acteurs du réemploi financés



**77%**  
des déchets inertes sont recyclés et valorisés conformément au cahier des charges (versus 76% en 2023)

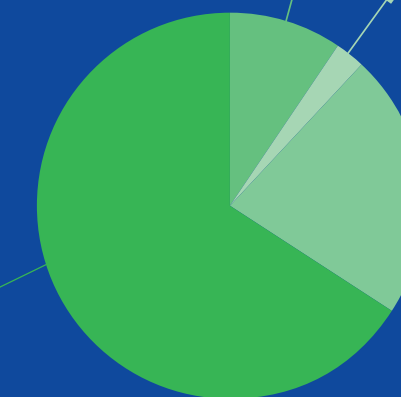
**5 500**  
points de collecte

**3 500**  
déchettes publiques

**500**  
distributeurs ou GSB

**300**  
déchettes professionnelles

**1 200**  
plateformes de recyclage ou valorisation





# Les outils pour promouvoir, accompagner, engager

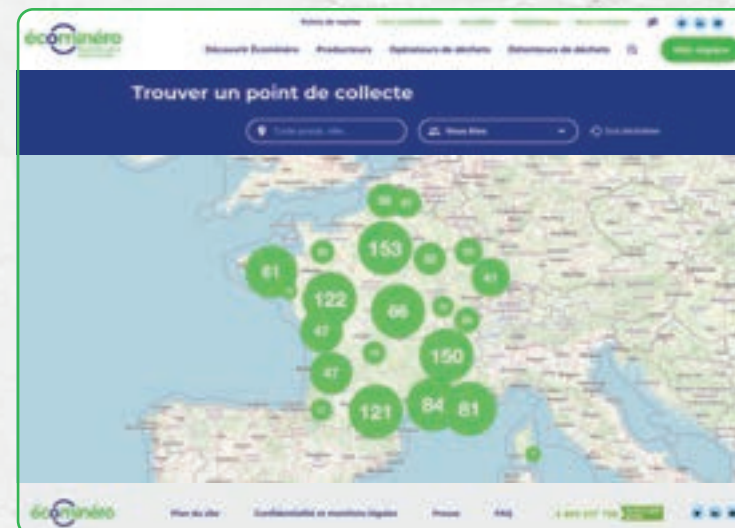
Pour chacune de ses parties prenantes, Ecominéro développe des outils adaptés et pragmatiques. L'objectif de ces supports est de sensibiliser et de poursuivre un travail de pédagogie afin que les acteurs de la filière appréhendent au mieux la mise en œuvre de la REP Bâtiment. Quelques exemples.



## Avec Ecominéro, la REP, c'est simple !

Parce que toute la chaîne de valeur est concernée, ce support à la fois visuel et pratique revient sur les objectifs de la REP, les missions d'Ecominéro, et explique en quelques lignes le rôle des principaux acteurs de la filière.

d'infos



## La cartographie en ligne : où trouver un point de reprise ?

Afin d'aider les détenteurs à se débarrasser facilement de leurs déchets, Ecominéro met à disposition sur son site internet une cartographie interactive et évolutive qui répertorie l'ensemble des points de reprise sur le territoire de la France métropolitaine et les territoires des DROM-COM.

d'infos



## Les webinaires ciblés

Tout au long de l'année, Ecominéro a organisé plus d'une cinquantaine de webinaires sur diverses thématiques (contractualisation, modalités de déclaration, réemploi, etc.) pour accompagner les différents publics à chaque étape du déploiement de la REP Bâtiment.

d'infos



## Le guide des consignes de tri

Le tri est l'acte premier en faveur d'un recyclage efficace. Pour faciliter ce geste, Ecominéro met à disposition des détenteurs de déchets des consignes de tri pour la reprise sans frais des déchets inertes (dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; en 2024, Ecominéro finance 80 % du coût). Ce document, élaboré avec la CAPEB et la FFB, a été diffusé à 8 000 exemplaires en 2023. Le tri des déchets du bâtiment, c'est l'affaire de tous !



d'infos



## La boîte à outils Ecominéro

Ecominéro accompagne les fabricants, les distributeurs et les opérateurs de déchets dans toutes les étapes de la mise en œuvre de la REP, notamment à l'aide d'une boîte à outils complète : fiches pratiques, guides, tutoriels... Des supports pas-à-pas pour un déploiement facile et efficace.

d'infos



## ) L'économie circulaire au cœur des territoires

La structuration de la filière et l'atteinte des objectifs ambitieux fixés passent par une action au plus près des acteurs au sein des territoires.

### Le « Tour de France » d'Ecominéro

Les équipes d'Ecominéro partent à la rencontre des acteurs de la filière sur l'ensemble du territoire avec le Tour de France d'Ecominéro.

Il s'agit de **points d'information sur les avancées opérationnelles et réglementaires de la REP Bâtiment**, avec des temps d'échanges sur les plans de prévention et d'éco-conception des produits et matériaux de construction.

Ces rencontres permettent d'appuyer le travail de pédagogie d'Ecominéro auprès de l'ensemble de la chaîne de valeur, en rappelant notamment les standards de collecte des déchets, l'accompagnement des collectivités dans leurs politiques de prévention des dépôts sauvages, mais aussi en mettant en lumière des initiatives vertueuses pour sensibiliser aux sujets du réemploi et de la réutilisation des produits et matériaux du bâtiment.



#### Le plus Ecominéro

En 2023, Ecominéro a été présent sur 11 salons et événements professionnels. Les équipes ont assuré plus de 70 prises de parole dans le but d'accompagner les acteurs de la filière en expliquant le fonctionnement et les objectifs de la REP, et de présenter les services proposés par Ecominéro.



“ Ecominéro s'est structuré et développé très vite pour assurer la première phase de déploiement de la REP PMCB. Les défis pour faire progresser la filière et atteindre nos objectifs restent entiers. Cela implique notamment une augmentation des tonnes de déchets inertes collectés grâce à un maillage fin et efficace des points de reprise, aucun territoire ne doit être délaissé.

”

Michel André,  
Président d'Ecominéro



# FOCUS

## L'action d'Ecominéro sur les territoires des DROM-COM

La mise en œuvre de la REP PMCB est progressive et se déploie sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DROM-COM (Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique, La Réunion, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon). Ecominéro met en œuvre des plans d'actions spécifiques pour chacun de ces

territoires ultramarins. Au cours de cette année, six voyages d'études ont été effectués par les équipes d'Ecominéro. Des échanges essentiels pour rencontrer les acteurs locaux et adapter le dispositif aux contraintes régionales.

“

Notre engagement de déploiement de la REP dans les DROM-COM prend plusieurs formes pour nous adapter aux spécificités de chaque territoire.

”



Nos plans d'actions sont issus de plusieurs séjours d'études et du dialogue continu avec nos parties prenantes depuis douze mois, et renforcés tout récemment par un partenariat que nous avons noué avec les cellules économiques de la construction (CERC) sur les différents territoires. Ce qui nous permet d'améliorer en permanence nos connaissances sur la problématique du traitement des déchets dans un contexte insulaire afin de déployer efficacement la REP. Notre objectif est d'accompagner l'ensemble des acteurs pour assurer le recyclage et le réemploi localement.

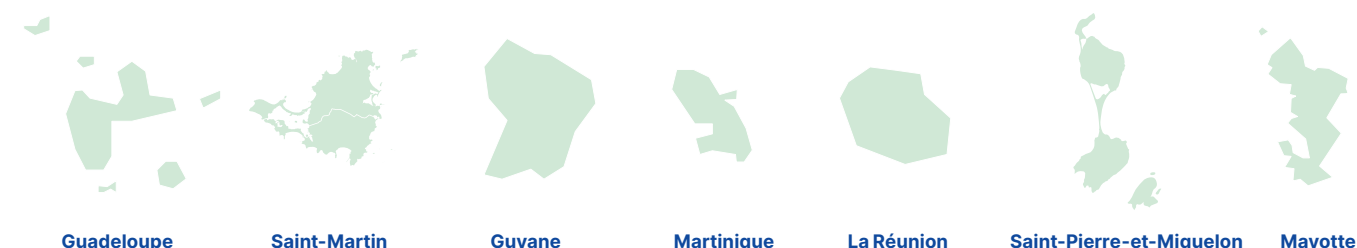
› Mathieu Hiblot,  
Directeur délégué d'Ecominéro

37 

**points de reprise**  
affiliés à Ecominéro et déjà opérationnels  
dans les territoires d'outre-mer

45 000 

**tonnes** de déchets  
inertes recyclés et  
valorisés en un an

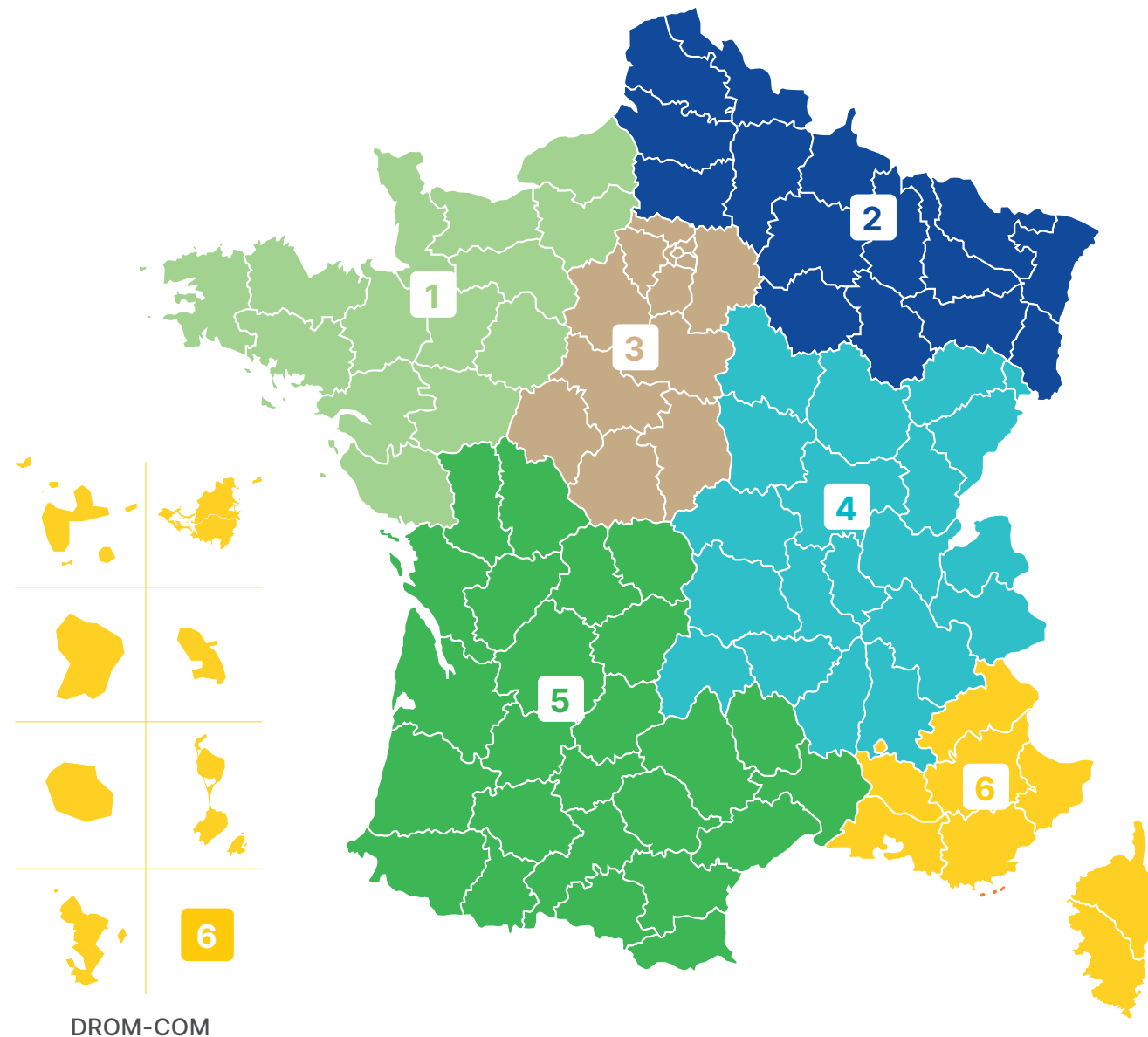


# FOCUS

## Une dynamique de déploiement soutenue par les Responsables Régionaux

Ecominéro a élargi son équipe opérationnelle avec la nomination de **6 Responsables Régionaux** répartis à travers tout le territoire français (France métropolitaine et régions ultramarines), afin de maintenir la dynamique de déploiement de la REP Bâtiment.

Ces relais d'Ecominéro sur le terrain sont désormais les **interlocuteurs privilégiés de l'ensemble des acteurs régionaux** : ils sont en lien direct avec les producteurs, les opérateurs et les détenteurs de déchets. Ils informent les acteurs de la filière des exigences liées à la mise en place de la REP PMCB, notamment en coordonnant les activités et le plan d'actions de l'éco-organisme au niveau régional.



DROM-COM



**Frédéric Vauclair**

Normandie • Pays de la Loire • Bretagne

1

“ Accompagner les acteurs de la filière : mon engagement quotidien ! ”



**Cédric Wirtz**

Hauts-de-France • Grand Est

2

“ Proximité, compréhension, facilitation : soutenir la mise en œuvre de la REP PMCB. ”



**Cécile Veyre**

Île-de-France • Centre-Val de Loire

3

“ Aller à la rencontre des acteurs de la construction pour comprendre leurs spécificités, leurs besoins et les défis de chacun dans mes régions. ”



**Cédric Gergaud**

Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté

4

“ À l'écoute et proche des acteurs de la filière pour faciliter la mise en place de la REP Bâtiment. ”



**Laurent Auger**

Nouvelle-Aquitaine • Occitanie

5

“ Fédérer les acteurs des territoires pour une filière REP PMCB efficace. ”



**Alexis Blanc**

Provence-Alpes-Côte d'Azur • Corse • DROM-COM

6

“ Créons l'opportunité d'un meilleur usage des déchets inertes du bâtiment. ”



# #UNIR

Mobiliser la force collective : Ecominéro se positionne comme fédérateur auprès de l'ensemble de ses partenaires pour promouvoir des ambitions et des valeurs communes.

## Une gouvernance représentative de la filière

### Créé par et pour les entreprises de la filière minérale

Ecominéro a été créé à l'initiative des industriels et syndicats professionnels de la filière minérale pour accompagner les fabricants de produits ou matériaux de construction dans l'exécution de leurs obligations liées à la REP. C'est une société à but non lucratif.

Les fondateurs sont représentatifs de l'ensemble de la filière minérale des matériaux de construction.

Ecominéro a été créé par 5 syndicats professionnels et par 25 entreprises de toutes tailles œuvrant dans les industries du béton prêt à l'emploi, des produits en béton préfabriqué, des granulats, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles, briques, et des enrobés. D'autres entreprises de la filière ont rejoint au fur et à mesure de son développement Ecominéro, qui comptabilise à ce jour 54 entreprises actionnaires.

### Les syndicats professionnels fondateurs



“

Ecominéro a été créé par des entreprises de la filière minérale de toutes tailles et implantées sur tout le territoire. Je suis ravi de constater l'engagement des industriels qui souhaitent créer, autour des objectifs de la REP, une réelle opportunité pour contribuer au développement de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.

”



› Michel André,  
Président d'Ecominéro

“

Ecominéro dispose d'un ancrage très fort dans la filière grâce à l'engagement de ses actionnaires. Aujourd'hui, Ecominéro représente plus de 2 700 adhérents et 3 200 sites de reprise. Cette croissance nous impose une gestion fiable et efficace de nos relations avec l'ensemble de ces entreprises. C'est grâce à notre accompagnement quotidien à leurs côtés que nous les fidélisons.

”

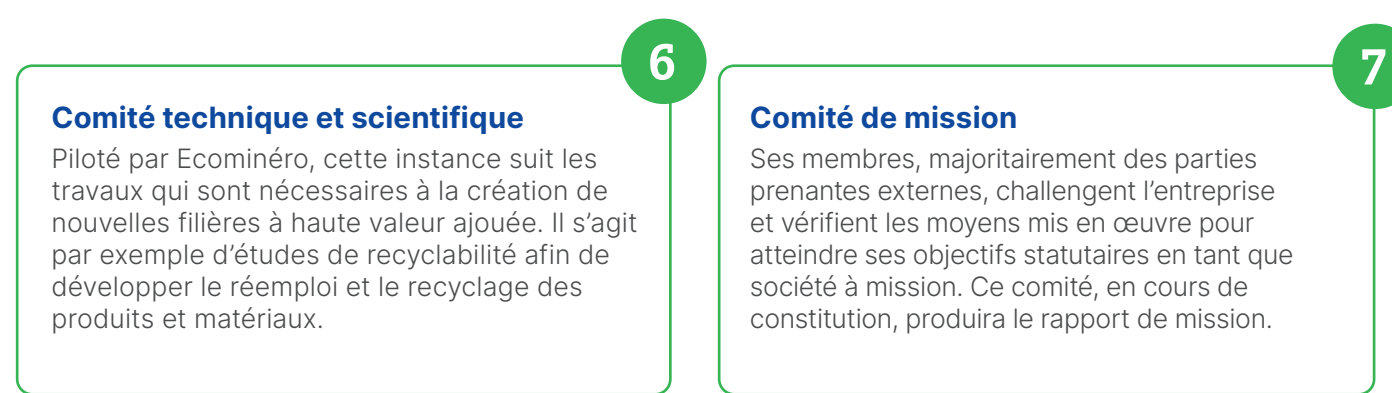
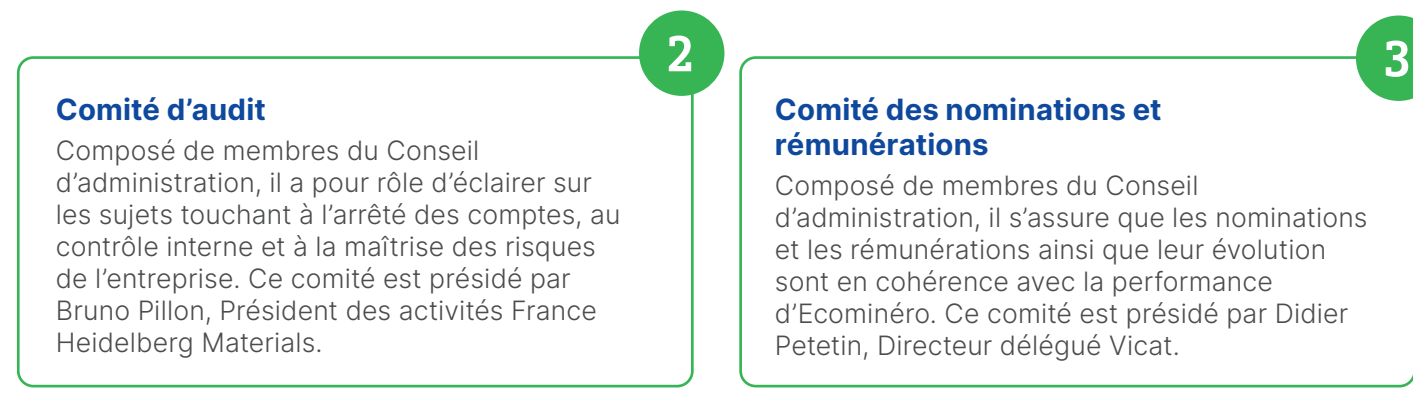
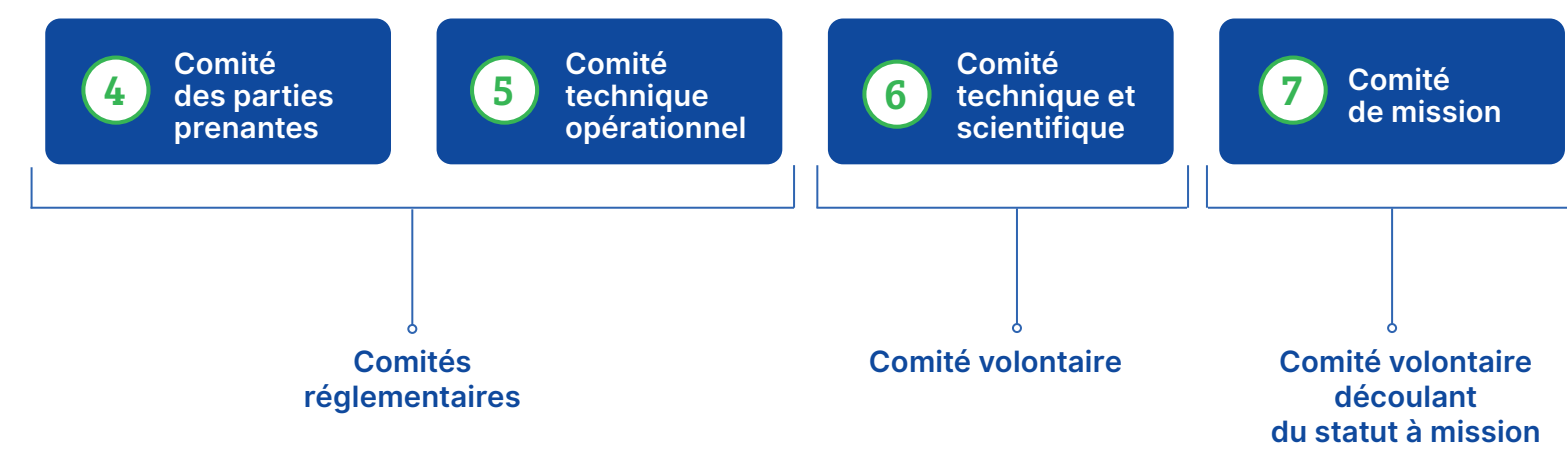
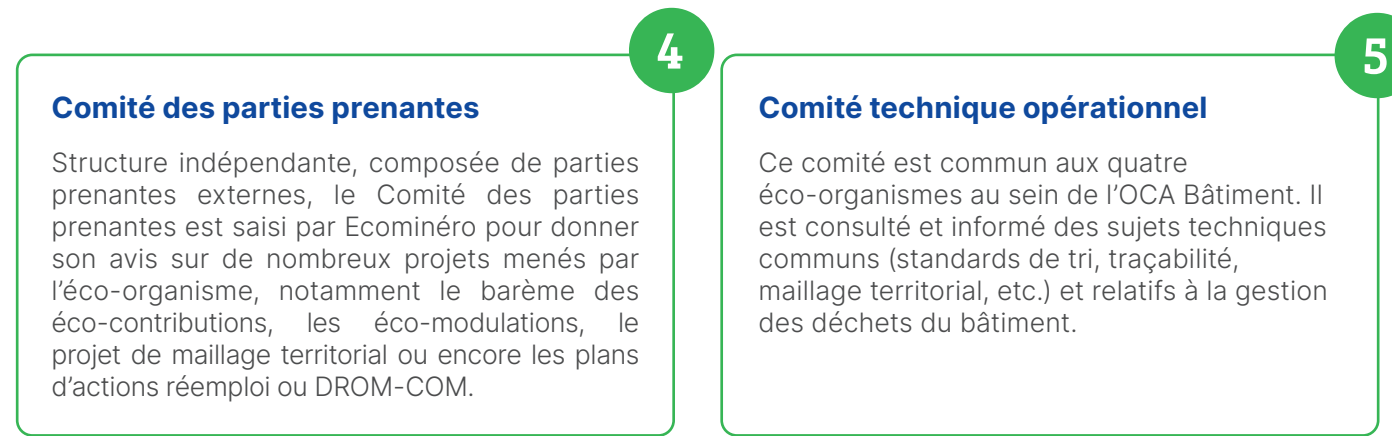
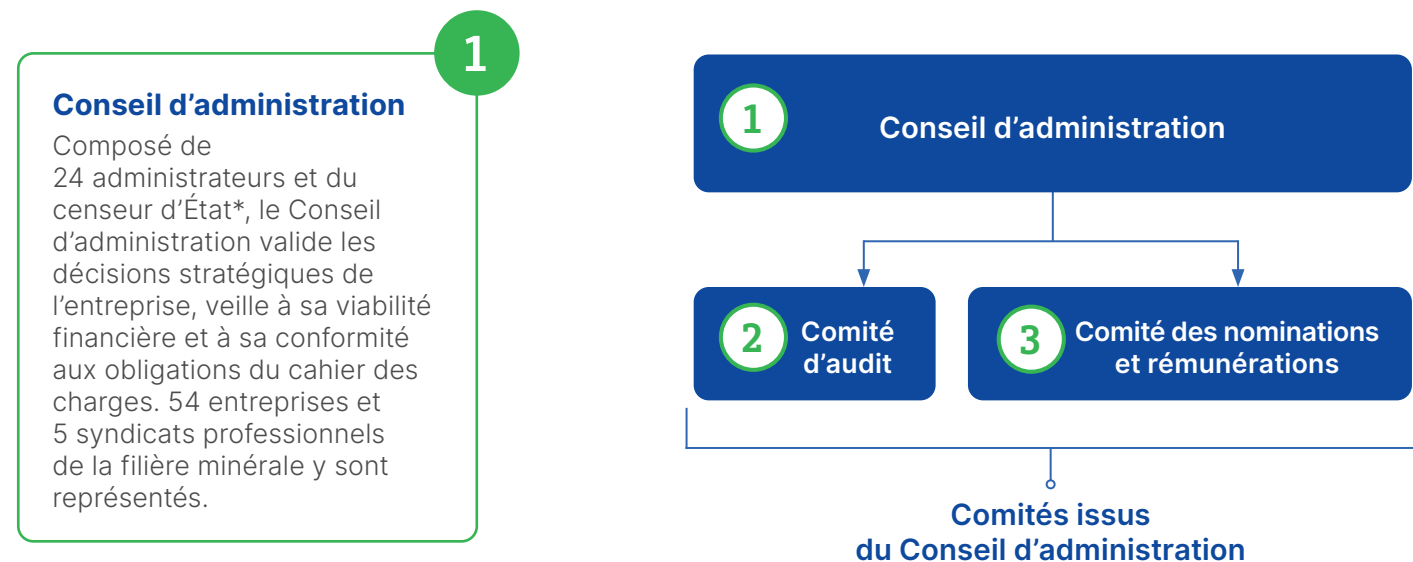
› Sophie Wolff,  
Directrice Relations entreprises d'Ecominéro



# 54 entreprises actionnaires

- |                                    |                                     |  |
|------------------------------------|-------------------------------------|--|
| A2C MATÉRIAUX                      | EIFPAGE INFRASTRUCTURES             | PRÉFA DES PAYS DE LOIRE                              |
| ALKERN                             | ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT MEURSAULT | RECTOR LESAGE  |
| ATLANROUTE                         | ENTREPRISE NOËL DURRUTY ET FILS     | ROGER MARTIN   |
| BASALTES                           | EQIOM                               | SCOTPA   |
| BONNEFOY BÉTON CARRIÈRES INDUSTRIE | ETS PERIN ET CIE                    | SEAC   |
| BOUYER LEROUX                      | FABEMI                              | SEMAROUTE  |
| BRAJA-VESIGNÉ                      | FAYAT ENTREPRISE TP                 | SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DE CLÉRÉ ET DE TRAVAUX PUBLICS |
| BRIQUETERIES DU NORD               | GAGNERAUD                           | SOGEBA ENROBÉ  |
| BRUMATH ENROBÉS                    | GIRARD ET FOSSEZ ET CIE             | SOGEFI MATÉRIAUX                                     |
| CARRIÈRES CHOUVET                  | GROUPE ETCHART                      | SOPRAGGLO PRODUITS BETON                             |
| CARRIÈRES DU BOULONNAIS            | GROUPE HENRY FRÈRES                 | SPIE BATIGNOLLES                                     |
| CELTYS                             | GROUPE LHOTELLIER                   | STB MATÉRIAUX  |
| CEMEX FRANCE                       | HEIDELBERG MATERIALS FRANCE         | TERREAL  |
| CHARIER                            | KP1                                 | VICAT  |
| COLAS FRANCE                       | LAFARGE FRANCE                      | VINCI CONSTRUCTION                                   |
| D&L ENROMAT                        | LAGEMAT GROUPE LANDAIS              | WIENERBERGER   |
| DUBOS T.P                          | PIGEON                              | XELLA  |
| ECO MATERIAUX ROUTIERS             | PLATTARD SAS                        |  |
| EDILIANS                           |                                     |  |

## La gouvernance d'Ecominéro est organisée autour de plusieurs instances.



\* Le censeur d'État est chargé d'exercer une mission de surveillance des capacités financières de l'éco-organisme et est nommé par le Contrôle Général économique et financier (CGefi)

# FOCUS

## Le Comité des parties prenantes réunit :

- **Un collège « producteurs »**  
composé de la filière béton, de la FFTB et du SNROC.
- **Un collège « opérateurs déchets »**  
composé de l'association ESS France, la Fntp et le SEDDRé.
- **Un collège « collectivités »**  
composé de l'Association des maires de France, de d'Intercommunalités de France et de l'Assemblée des départements de France.
- **Les fédérations CAPEB, FFB, FDMC, SPREC et UNICEM** sont membres invités du comité des parties prenantes.
- **Un collège « ONG »**  
composé des associations Humanité et Biodiversité, Zero Waste et France Nature Environnement.

Sur 12 mois, Ecominéro a organisé 5 réunions avec les membres du Comité des parties prenantes.

“ La mission du Comité des parties prenantes est de co-construire le déploiement de la filière de valorisation et de recyclage des déchets en faveur des entreprises et des artisans. Cette instance de dialogue et d'échange permet de valider les étapes-clés et structurantes afin qu'Ecominéro atteigne ses objectifs. ”

Jean Bergougnan,  
Directeur activité Béton Vicat  
et Président du CPP



Ecominéro, éco-organisme expert de la filière minérale, a été créé à l'initiative des industriels de la filière minérale pour accompagner les producteurs dans leurs obligations liées à la REP Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB).

Il permet à tout détenteur de déchets inertes de se défaire gratuitement de ses déchets triés issus de travaux de construction, rénovation ou démolition.



## Ecominéro, une société à mission

Ecominéro s'est constitué, dès sa création, en **société à mission dotée d'une raison d'être et d'objectifs statutaires**.

L'adoption du statut de société à mission est volontaire et exigeante. Il s'agit pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. Pour les premiers actionnaires et fondateurs d'Ecominéro, la volonté, très forte, d'adopter le statut d'entreprise à mission a très vite été « naturelle » et partagée par tous.

Fort de cet engagement initial, porteur de sens, Ecominéro a souhaité procéder en 2023 à une revue critique de ses objectifs, challenger et consolider le travail effectué par un regard extérieur. L'objectif de cette revue critique était principalement de tester la robustesse et la pertinence des formulations retenues lors du dépôt des statuts.

En résumé, les travaux menés ont questionné le fait qu'Ecominéro pourrait davantage prendre part à la construction de nouveaux imaginaires entourant la filière, plus frugaux et circulaires.

“

L'adoption de la qualité de société à mission traduit la volonté des actionnaires d'Ecominéro de faire preuve d'une attitude proactive et volontariste afin d'accompagner le développement de l'économie circulaire des acteurs de la filière construction. Grâce à ce travail de questionnement, l'ambition d'Ecominéro était de donner plus de corps et de consistance à son statut d'entreprise à mission.”

› Adeline Guerlais,  
Directrice de la communication d'Ecominéro et référente mission



Découvrir le premier rapport de mission publié en juin 2023.

## Une nouvelle raison d'être pour affirmer la singularité d'Ecominéro

Ecominéro croit à l'impact positif que peut apporter la filière de la construction pour préparer un monde plus durable et plus respectueux de l'environnement. Pour affirmer sa singularité, une reformulation de sa raison d'être a été validée en Assemblée générale extraordinaire le 9 octobre 2023 :

“ Avec l'ensemble de l'écosystème de la construction, au cœur des territoires, révéler le potentiel de nos matériaux et œuvrer pour un cadre de vie plus durable. ”



Ecominéro a également retravaillé les **objectifs statutaires associés à son statut de société à mission**.



Inciter à un meilleur usage des déchets inertes du bâtiment.



Concourir à une approche inclusive et solidaire de la filière REP, en accompagnant les entreprises, les artisans, les élus et les citoyens.



Encourager les innovations en faveur d'un aménagement durable des territoires et au service de la qualité de vie.



Travailler, avec l'ensemble des acteurs de la construction, à la recyclabilité des bâtiments et à la réduction des déchets produits.



En 2024, Ecominéro va constituer et installer son **Comité de mission chargé du suivi de l'exécution de la mission** de l'entreprise. L'éco-organisme va également sélectionner l'organisme tiers indépendant (OTI) qui sera chargé de l'auditer.

## Ecominéro, une équipe au service de la filière

Ecominéro compte 40 collaborateurs engagés pour accompagner toutes les entreprises de la filière. Ils œuvrent quotidiennement au développement du recyclage des déchets inertes du bâtiment. Avec une politique interne d'amélioration continue, les équipes sont mobilisées pour offrir un service simple, juste et efficace à l'ensemble des acteurs de la filière.



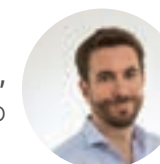
### Le plus Ecominéro

Dans le cadre de l'engagement interne à l'amélioration continue, les collaborateurs d'Ecominéro ont accès tout au long de l'année à des ressources pour développer leurs compétences et savoir-faire : formations, visites de sites, petits déjeuners thématiques, etc.

“

La réussite d'Ecominéro tient beaucoup à la relation de proximité avec les parties prenantes et les actionnaires. Le dialogue et la concertation ont permis à chacun de comprendre l'action d'Ecominéro et d'être efficace sur le terrain. C'est grâce à la mobilisation des industriels qui produisent les matériaux que nous étions prêts le 1<sup>er</sup> mai 2023 pour offrir un service de reprise aux détenteurs de déchets. C'est une chance pour moi d'accompagner les acteurs de la filière et de travailler concrètement sur le maillage par exemple.”

› Benoît,  
19<sup>e</sup> arrivée chez Ecominéro



“

C'était pour moi important d'intégrer une entreprise porteuse de sens. Chez Ecominéro, nous avons à cœur de participer au développement de la construction durable. En tant qu'ingénieur matériaux, c'est très stimulant de travailler sur les matériaux innovants et « éco-friendly », et de trouver de nouvelles voies pour les déchets.”

› Nourhan,  
23<sup>e</sup> arrivée chez Ecominéro



“

Les valeurs d'Ecominéro résonnent pour mon activité. J'ai la charge de répondre aux questions des entreprises. Mon leitmotiv : pas de fausses promesses ! La proximité et la transparence sont donc les bases de mon activité et je les applique au quotidien chez Ecominéro dans mes interactions avec les adhérents ou les opérateurs de déchets affiliés à notre réseau.”

› Thierry,  
34<sup>e</sup> arrivée chez Ecominéro



### Impulser une vision commune

Être salarié d'Ecominéro, c'est intégrer une culture d'entreprise qui se traduit notamment par **4 valeurs fortes** qui animent les équipes au quotidien.

#### 1 Sobriété

Ecominéro contribue à la préservation des ressources naturelles et assure une gestion responsable de son propre fonctionnement.

#### 2 Transparence

Ecominéro garantit la traçabilité des produits de construction tout au long de leur cycle de vie et place l'éthique au cœur de son action.

#### 3 Excellence

Ecominéro accompagne la filière REP la plus performante en France et s'engage dans l'amélioration continue.

#### 4 Proximité

Ecominéro constitue un maillage dense de points de collecte des déchets et favorise un dialogue permanent avec les parties prenantes.

## Collaborer pour soutenir les objectifs

La mise en place de synergies avec des partenaires permet de soutenir les objectifs ambitieux d'Ecominéro et d'embarquer l'ensemble des professionnels. Ces collaborations sont indispensables pour favoriser une meilleure valorisation des déchets et inscrire la filière dans une logique d'économie circulaire : une utilisation vertueuse de nos ressources pour allonger la durée de vie des produits et matériaux de construction.

### Fédérer autour de l'économie circulaire

La force d'Ecominéro réside dans sa capacité à collaborer avec des **acteurs reconnus dans le domaine de l'économie circulaire et de l'aménagement durable au service des territoires**. Ces acteurs engagés dans la préservation des ressources que sont l'INEC, Ekopolis, OREE, TEAM2,

permettent, grâce aux différents travaux et ateliers collaboratifs communs, d'impliquer Ecominéro encore davantage sur les enjeux économiques, sociaux et scientifiques de l'économie circulaire dans la filière de la construction.

“ Adhérent au pôle de compétitivité TEAM2, Ecominéro contribue à la feuille de route du pôle en décrivant ses besoins, les verrous technologiques à lever pour accélérer la circularité des minéraux. Cette collaboration a pour objectif de dynamiser le déploiement de l'économie circulaire en innovant et en mettant en œuvre des démonstrateurs pour répondre aux enjeux écologiques et économiques du secteur du bâtiment. ”

› Ludivine Meunier,  
Chargée d'affaires Minéraux  
de TEAM2



### Nos partenaires pour une offre complète

Ecominéro est l'éco-organisme leader de la gestion des déchets inertes (catégorie 1). Pour proposer une offre globale aux entreprises qui mettent sur le marché des produits et matériaux pour la

construction de catégorie 1 et de catégorie 2 (non inertes), **Ecominéro** a mis en place des partenariats avec **Valdelia** et **Ecomaison**.

“ Le partenariat Ecomaison-Ecominéro, c'est avant tout une réponse pratique, globale et simplifiée pour tous les professionnels du bâtiment. Ainsi, ils bénéficient de solutions et de services sur les deux catégories de matériaux, inertes et non inertes. Complémentaires, les équipes travaillent en synergie et confiance. C'est sur cette confiance que l'on construit une filière solide et pérenne. ”

› Dominique Mignon,  
Présidente d'Ecomaison





**Le plus Ecominéro**

Ecominéro propose une solution unique avec des éco-organismes partenaires pour garantir la prise en charge à 100 % de la REP PMCB, c'est-à-dire les produits de catégorie 1, gérés par Ecominéro, et les produits de catégorie 2, gérés par ses partenaires.



En nouant un partenariat croisé avec Ecominéro, Valdelia permet aux metteurs sur le marché de produits et matériaux de construction de bénéficier d'une gestion complète (collecte, traitement et traçabilité) de leurs déchets, répondant ainsi aux exigences réglementaires et environnementales.



› Arnaud Humbert-Droz,  
Président exécutif de Valdelia

Ce partenariat stratégique vise à proposer aux détenteurs de déchets inertes et non-inertes du bâtiment un interlocuteur unique pour la gestion de leurs déchets, ce qui simplifie les démarches administratives et contribue à améliorer l'efficacité du processus de traitement. Cette symétrie contractuelle assure ainsi une couverture de l'ensemble des déchets du bâtiment et renforce la cohérence et la complémentarité des actions des deux éco-organismes. Enfin, ce partenariat illustre l'engagement de nos deux éco-organismes à soutenir une gestion simple, responsable et durable des déchets, bénéfique pour l'ensemble des acteurs du secteur.



Catégorie 1

**Les produits et matériaux inertes constitués majoritairement de minéraux :**

- > Béton et mortier ou matériaux concourant à leur préparation (granulat, sable, ciment, adjuvant, etc)
- > Chaux
- > Pierre type calcaire, granit, grès et laves
- > Terre cuite ou crue
- > Ardoise
- > Bitume
- > Mélange bitumineux ou matériaux concourant à la préparation de mélange bitumineux, à l'exclusion des membranes bitumineuses
- > Granulat
- > Céramique
- > Enrobé
- > Produits et matériaux de construction d'origine minérale non cités dans une autre famille de cette catégorie



Catégorie 2

**Les produits et matériaux non-inertes divisés en neuf familles :**

- > Métaux
- > Bois
- > Enduits, peintures, vernis, résine (produits de décoration)
- > Menuiseries, parois vitrées et produits connexes
- > Plâtre et produits assimilés
- > Plastiques
- > Membrane bitumeuse
- > Laines minérales
- > Produits d'origine animale, végétale ou autres matériaux non cités dans une autre famille de cette catégorie





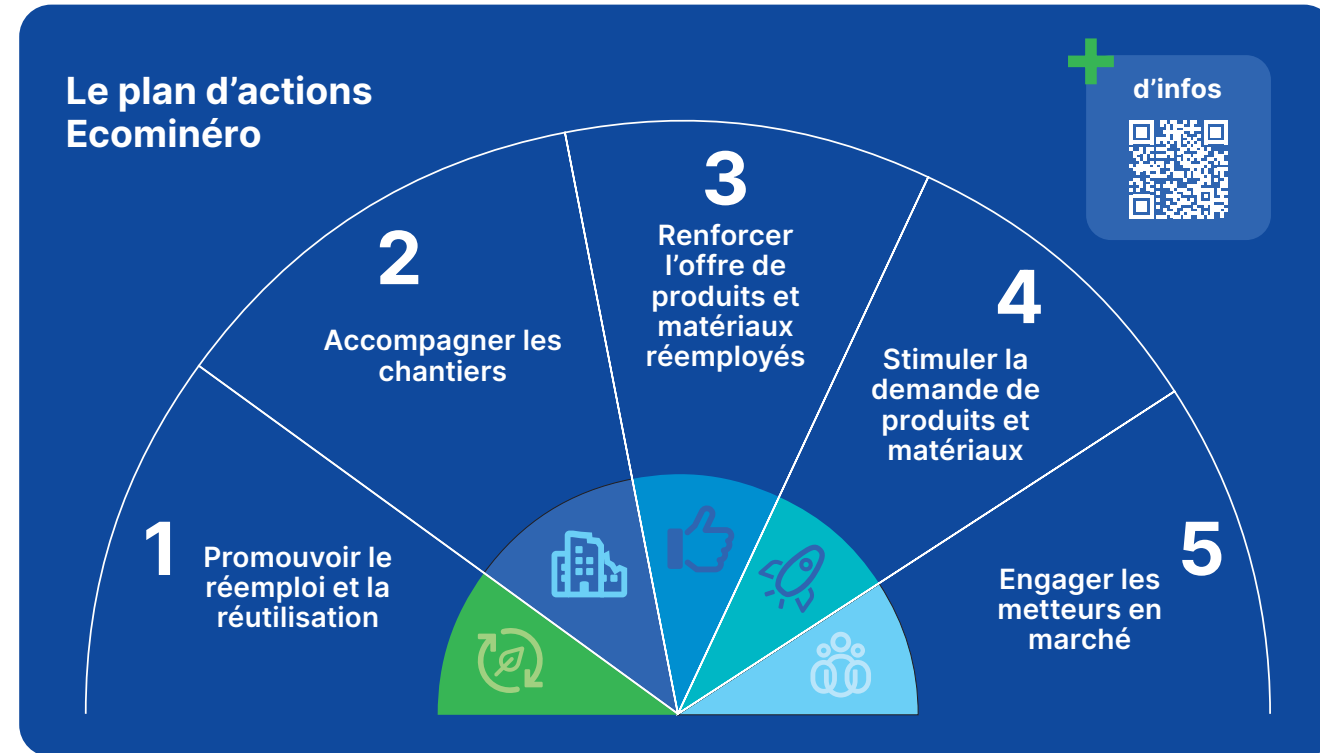
# #BÂTIR

Ecominéro est un acteur clé de l'économie circulaire qui ambitionne de réduire les déchets du bâtiment, favoriser la réutilisation des matériaux inertes et inciter l'utilisation de produits de construction éco-conçus.

## Inscrire le réemploi dans le bâtiment

L'ADEME considère que moins de 1% des produits et matériaux de construction étaient réemployés en 2021. Afin de contribuer au changement d'échelle des activités de réemploi et de réutilisation, Ecominéro a pour objectif d'atteindre 5% de produits et matériaux réemployés et réutilisés d'ici à 2028.

Après sa présentation en octobre 2023, Ecominéro déploie son plan d'actions visant à développer le réemploi et la réutilisation des produits et matériaux de construction en accompagnant l'ensemble de la chaîne de valeur.



Ce plan d'actions concourt à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de la feuille de route décarbonation du cycle du bâtiment, et il favorise également le développement de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.

En février 2024, Ecominéro lance **4 appels à projets** pour soutenir techniquement et financièrement les

actions de réemploi et de réutilisation des produits et matériaux de construction. Environ **90 chantiers et acteurs du réemploi** seront ainsi soutenus par Ecominéro afin que les acteurs du réemploi, de l'économie sociale et solidaire et les maîtres d'ouvrage soient accompagnés dans leur projet ou leur expérimentation.



Rencontre avec un porteur de projet qui a été soutenu dans son projet de réemploi par Ecominéro. **Thibault GARCHERY**, Chef de projet réemploi chez Cycle Up, revient sur le chantier expérimental d'intégration de briques réemployées en façade d'une future résidence étudiante.

“

Ecominéro a permis le déblocage d'un point crucial du projet et j'espère que ce genre d'expérimentation et de collaboration pourront être amené à se reproduire afin de faire progresser le réemploi.

”



➤ À la fin de l'année 2024, ce sont **90 acteurs et chantiers expérimentaux** qui auront été accompagnés et soutenus financièrement par l'éco-organisme.



Ecominéro organise son premier colloque dédié au réemploi la matinée du **19 novembre 2024** à Paris. Un événement pour proposer des retours d'expériences et donner des perspectives de développement autour de cette pratique.

## Des éco-contributions et des éco-modulations justes

Les éco-contributions, obligatoires et payées par les metteurs en marché sur chaque vente de produits ou matériaux de construction destinés au secteur du bâtiment, financent la gestion de ces produits en fin de vie. Les tarifs 2024 restent identiques à ceux de 2023 pour donner de la stabilité et visibilité aux acteurs du bâtiment.

### Comment ça marche ?

Les entreprises qui mettent les produits de construction sur le marché s'acquittent d'une éco-contribution. Celle-ci est collectée par l'éco-organisme pour financer les opérateurs qui gèrent la collecte et le traitement de ces produits et matériaux en fin de vie.



Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, pour favoriser l'éco-conception des produits et matériaux de construction et inciter l'utilisation de matières issues du recyclage dans la fabrication de nouveaux produits, **des éco-modulations sont appliquées sur cinq familles de produits et matériaux** ayant recours à l'emploi de ces matières secondaires : le béton prêt à l'emploi, le béton préfabriqué, le granulat, le ciment et les produits en terre cuite.

Afin de s'inscrire dans les principes de l'économie circulaire en contribuant à la préservation des ressources naturelles non renouvelables, le calcul

des éco-modulations Ecominéro est basé sur le critère d'incorporation de matières recyclées.

Ainsi, sur ces familles de produits, Ecominéro met en œuvre un système de bonus qui se traduit par une diminution du montant de l'éco-contribution appliquée aux produits concernés : **plus le produit fini intègre des matériaux recyclés, plus le bonus est important.**

Un nouveau moyen d'inciter les producteurs à mettre sur le marché des produits contenant plus de matières secondaires !



### Le plus Ecominéro

En 2024, Ecominéro fait le choix de mettre en œuvre un système de bonus pour encourager des pratiques plus vertueuses en guidant le consommateur via un signal-prix tout en optant pour des modalités d'application simples !



“ Mes éco-participations servent à financer les points de collecte affiliés au réseau Ecominéro qui accueillent et traitent les déchets inertes issus du secteur du bâtiment. ”

Philippe T.  
Producteur de produits et matériaux de construction

# Le mot de la fin,

“

Cette première année de déploiement a été riche, intense et passionnante. Je souhaite remercier chaleureusement les membres de l'équipe Ecominéro qui ont su se mobiliser sur une période très courte pour construire un modèle d'éco-organisme très performant. L'engagement des industriels et de nos partenaires a également permis de remplir nos objectifs. Après des résultats prometteurs, nous sommes plus que jamais mobilisés pour poursuivre dans cette voie. Notre priorité pour 2024 est de développer le réseau des points de reprise Ecominéro pour tenir la promesse d'offrir à chaque entreprise et artisan du bâtiment une solution de proximité pour se débarrasser de ses déchets.

”



› François Demeure Dit Latte,  
Directeur général d'Ecominéro





**#AGIR**

**#UNIR**

**#BÂTIR**



## Contactez-nous



[contact@ecominero.fr](mailto:contact@ecominero.fr)



0 805 03 77 00

Service gratuit  
+ prix appel

## Suivez-nous

Nous suivre sur les réseaux sociaux  

[www.ecominero.fr](http://www.ecominero.fr)



SAS au capital de 850 000 €  
16 bis boulevard Jean-Jaurès, 92110 CLICHY  
911 870 251 R.C.S. Nanterre

[www.ecominero.fr](http://www.ecominero.fr)